

EXTRAIT du PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
du CONSEIL SYNDICAL du 26 SEPTEMBRE 2012

L'An Deux Mille Douze, le Vingt Six Septembre, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Monsieur ROUX, Mme GUICHERD, Monsieur JOURDAIN, Mme BARET, Mme MIQUET, Mme NICOLAS, Monsieur FIORINI, Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT, Monsieur SAUNIER.

Monsieur GELIN présente un pouvoir de M. DENISSIEUX
Absent excusé : M. EVANGELISTA

Objet : Considérant que suite à la délibération du Conseil Municipal de St Laurent de Mure en date du 19 septembre 2012 portant nomination d'un nouveau délégué au SIM en la personne de M. Philippe SAUNIER en remplacement de M. Pascal CAILLET ROUSSET, démissionnaire de ses attributions au SIM,

Nomination D'un délégué à la Commission Association

Considérant qu'il convient de procéder à son remplacement à la Commission Association, créée conformément aux dispositions de l'article L 5212-16 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après délibération, à l'unanimité,

Le Conseil Syndical

- **NOMME** M. Philippe SAUNIER comme membre de la Commission Association en remplacement de M. Pascal CAILLET ROUSSET

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM, Certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 27 septembre 2012.



Le Président

Bernard BEGUIN

